



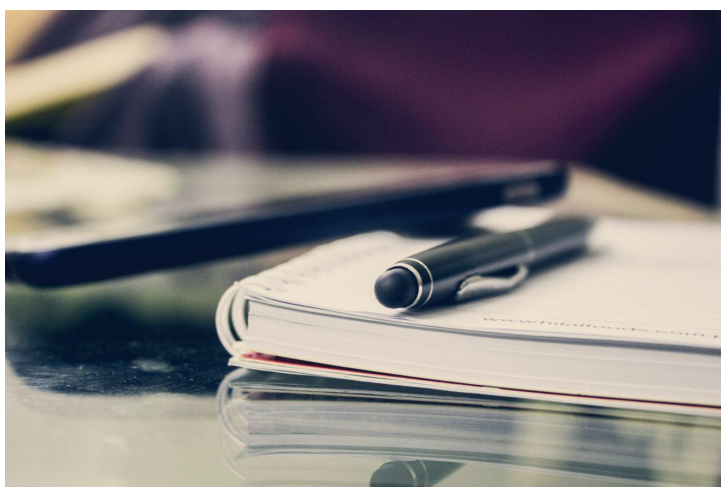
CENTRE DE GESTION DE
LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DU LOIRET.



LETTRE D'INFORMATION

A LA UNE

Le nouveau règlement intérieur du Comité social territorial !



Suite aux élections professionnelles qui se sont tenues le 8 décembre 2022, le comité social territorial (CST) placé auprès du CDG45 a été installé le 23 janvier dernier. Afin de faciliter le fonctionnement de cette instance, les membres du Comité social territorial ont élaboré un règlement intérieur.

[En savoir plus](#)

AGENDA

- [Conseil médical formation restreinte \(ex comité médical\) du 4 juillet 2023](#)
- [Conseil médical formation plénière \(ex commission de réforme\) du 5 juillet 2023](#)
- [Calendrier des Conseils médicaux](#)
- [Calendrier des séances de CAP-CCP](#)
- [Calendrier des séances de CST](#)

Evolution du point d'indice et nouvelles grilles de rémunération

Annoncées par le ministre de la transformation et de la fonction publique le 12 juin dernier, les mesures salariales dans la fonction publique sont entrées en vigueur grâce à la parution du décret n°2023-519 du 28 juin 2023 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation.

[En savoir plus](#)



CARRIÈRE

Les listes d'aptitude à la promotion interne 2023

Retrouvez les listes d'aptitude relatives à la promotion interne 2023 sur notre [site internet](#).



RAPPEL

Promotions internes : Les formations obligatoires

Les agents recrutés sur leur cadre d'emplois actuel après le 1er juillet 2008 doivent donc obligatoirement être à jour de leurs formations de professionnalisation tout au long de la carrière.

La dernière période de 5 ans qui sera prise en compte pour l'étude des dossiers de promotions internes 2024 sera du 1er juillet 2018 au 30 juin 2023.

LA PAIE

La prestation paie du Centre de gestion du Loiret

Le service « Paie » du Centre de Gestion assure depuis 2016 plus de 1500 paies mensuelles pour plus de 50 collectivités et établissements adhérents à cette prestation.

Face à une complexité technique (DSN), à des changements réglementaires réguliers et dans un contexte de renforcement de la responsabilité des gestionnaires de paie, les collectivités et établissements sont contraints de consacrer des ressources internes et du temps à la confection de la paie, au détriment des autres activités de gestion de la collectivité et notamment celles des ressources humaines.



Dans ces conditions, la mission de réalisation de la paie proposée par le Cdg45 a pour objectif de vous accompagner et de vous livrer une prestation clé en main.

[En savoir plus](#)

RETRAITE

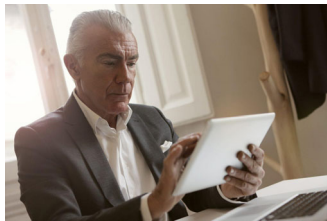
Mises à jour paramétriques des outils de simulation et liquidation CNRACL

RAPPEL

La réforme des Retraites

Les modifications paramétriques liées à la réforme des retraites pour les pensions liquidées à compter du 1er septembre 2023 sont désormais intégrées aux outils de simulation et de liquidation CNRACL.

[En savoir plus](#)



La Réforme des Retraites portée par la Loi du 14 avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale entrera en application à compter du 01.09.2023.

RSU

Formation à la saisie du Rapport Social Unique (RSU)



**DONNÉES SOCIALES 2022
DES CENTRES DE GESTION**

Afin d'accompagner les collectivités et établissements publics du Loiret dans la saisie du Rapport Social Unique (RSU), le CDG45 met en place des sessions de formation.

3 dates sont proposées en septembre 2023 dans les locaux du CDG45.

Pour participer, l'inscription est obligatoire.

Le portail "Données sociales" des Centres de Gestion constitue le seul mode de collecte pour le RSU des employeurs publics territoriaux, qu'ils soient affiliés ou non.

[En savoir plus](#)

RAPPEL

Rapport Social Unique : la campagne 2022 est ouverte !

Comment saisir votre RSU ?

Le CDG45 met à votre disposition l'application web de saisie « Données sociales » : <https://bs.donnees-sociales.fr/>

Besoin d'aide ?

Le CDG45 est à vos côtés pour vous accompagner dans la saisie de vos données via une assistance par mail à l'adresse : donnees.sociales@cdg45.fr

MOBILITÉ

Zoom sur le conseil en évolution professionnelle

Un de vos agents souhaite être conseillé dans son projet d'évolution professionnelle ?

Vous souhaitez mettre en place une aide pour vos agents qui se questionnent sur leur mobilité ?

Le CDG45 propose un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de l'agent.

[En savoir plus](#)



FORMATION

Début des sélections pour les candidats à la formation "professionnalisation au métier d'agent administratif en collectivité" qui débutera le 1er décembre 2023.

[En savoir plus](#)



RAPPEL

Succès au rendez-vous pour la 3ème session du parcours de formation d'agent administratif en collectivité !

PREVENTION

Recensement des assistants / conseillers de prévention

Le CDG45 met à jour sa base de donnée relative aux assistants / conseillers de prévention du Loiret.

Les collectivités qui avaient informé nos services de la nomination de tels agents ont été destinataires récemment d'un courriel les invitant à mettre à jour leurs informations.

Si vous n'avez pas été destinataire de ce courriel, nous vous invitons à nous retourner le bulletin téléchargeable via le lien ci-après.

[Bulletin de recensement des assistants ou conseillers de prévention](#)

RAPPEL

Formation Premiers Secours en Santé Mentale

Inscrivez vous sans attendre !

A l'instar des sauveteurs secouristes du travail, il est essentiel que des secouristes en santé mentale puissent être déployés au sein des structures afin qu'une détection et une orientation des agents présentant des troubles en santé mentale puissent être faites le plus précocement possible.



Premiers Secours en Santé Mentale France

APPRENDRE À AIDER

Pour vous accompagner, le CDG45 vous propose des sessions de formations aux premiers secours en santé mentale. 4 sessions sont proposées de septembre à décembre 2023. Elles sont destinées aux agents ainsi qu'aux élus. Inscrivez vous sans attendre ! [Voir toutes les dates et les informations](#)

ENQUETE

Fonction Publique +, donnez votre avis !

Le Gouvernement a lancé une enquête à destination des agents publics, dans le cadre de la réforme sur l'attractivité de la Fonction Publique :



" Un premier chantier porte sur l'accès à la fonction publique, la rémunération des agents et le parcours professionnel des agents publics.

Le second chantier, Fonction Publique +, s'articule autour de six engagements concrets sur les pratiques managériales, la simplification, la prise d'initiative, la modulation du temps de travail, l'accès au logement ou l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'objectif : améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des agents publics. "

Répondre à l'enquête : [Fonction Publique + - Donnez votre avis ! \(fonction-publique-plus.gouv.fr\)](https://fonction-publique-plus.gouv.fr)

RAPPELS

[La médiation préalable obligatoire : une nouvelle prestation du CDG45 !](#)

[Rapport d'activité 2022 du CDG45](#)



Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre newsletter
Votre adresse électronique est précieuse | Nous nous engageons à la garder pour nous

[Notre politique de confidentialité](#)
[Gestion de l'abonnement](#) | [Désinscription](#)

Retrouvez également nos dernières publications !

Publications



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1

Tél : 02.38.75.85.45 - www.cdg45.fr